



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 13 décembre 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional Travailleur Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; CAULET Claudine ; CURIE Pascal ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FELICE Alain ; FELT Marcel ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; LOYAT Michel ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie.

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre ;

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre ; GIRARDIER Dominique ;

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude ;

C.C.P.O : DUCRET Sylvain ; MONIOTTE Jacques ;

C.C.V.M : MARCHAL François ;

C.C.V.S.V : AUBRY Didier ; DUPONT Marc ; PATUROT Léon ; POURET Daniel ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : BESANCON Jean-Noël ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; FALCINELLA Béatrice ; DONEY Martine suppléante de LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric et son suppléant DELARUE Cédric ; LORIGUET Alain ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; MAILLOT Elsa ; PREIONI Claude ; ROCHDI Karima et son suppléant LEUBA Jean-Sébastien ; RUTKOWSKI Serge et son suppléant PRALON Jean-Yves ; WANLIN Sylvie ;

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent ;

C.C.D.B.B : RACLOT Franck ;

C.C.P.O : PROST Jean Paul ;

C.C.V.M : MORALES Roland ;

C.C.V.A : BRULET Daniel ; HERANNEY François ; PIQUARD Charles

Secrétaire de séance : VAN HELLE Gérard

Procuration de vote :

Mandants : BRULET Daniel ; FALCINELLA Béatrice ; LINDECKER Cédric ; LORIGUET Alain ; MAILLOT Elsa ; MARGUET Vincent

Mandataires : BIZE Thibaut ; DUCRET Sylvain ; JAVAUX Thomas ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine

Objet : 4A. Tarifs applicables en 2016 pour les composteurs bois et plastiques, les bioseaux, les lombricomposteurs et l'accompagnement au compostage en pied d'immeuble

**4A. TARIFS APPLICABLES EN 2016 POUR LES COMPOSTEURS
BOIS ET PLASTIQUES, LES BIOSEUX, LES
LONBRICOMPOSTEURS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU
COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE**

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-présidente

Le SYBERT poursuit en 2017 sa campagne de promotion du « compostage » en habitat individuel via la vente de composteurs et en habitat collectif, via l'accompagnement des habitants à la mise en place de composteurs en pied d'immeuble.

Pour 2017, il est proposé de maintenir les tarifs des composteurs bois à 40 € et plastique à 30 € et de voter un nouveau tarif pour l'achat de composteurs en habitat collectif.

A. COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs

Le bilan des commandes de composteurs est le suivant :

		2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de commandes		2 152	1 864	1.232	—	—
Nombre de composteurs	Bois	1 753	1 581	1064	885	678
	Plastique	399	283	168	154	120
Nombre de lombricomposteurs		40	19	17	18	10

2. Proposition de tarifs 2017 pour les composteurs individuels

Les tarifs suivants sont proposés pour 2017 :

DESIGNATION	TARIF 2014 (€ TTC)	TARIF 2015/2016 (€ TTC)	TARIF 2017 (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (TTC)	COUT RESIDUEL SYBERT (*)
Composteur en bois 300 L + bioseau	20 €	40 €	40 €	63,61 €	23,61 €
Composteur en bois 600 L + bioseau	20 €	40 €	40 €	79,20 €	39,20 €
Composteur plastique + bioseau	25 €	30 €	30 €	43,38 €	13,38 €
Lombricomposteur	32 €	52 €	52 €	88,25 €	36,25 €
Bioseau	2 €	2 €	2 €	2,94 €	0,94 €

ATTENTION :

- en 2017, l'ADEME et le Département ne soutiendront plus les composteurs individuels,
- le marché d'acquisition des composteurs devant être relancé courant 2017, de nouveaux tarifs d'achat des composteurs pourront être proposés au Comité syndical.

B. COMPOSTAGE COLLECTIF

A la fin de l'année 2016, le nombre de sites de compostage en fonctionnement est estimé à environ 283 sites (sur 297 sites installés) ; cela représente 9 241 foyers concernés, parmi lesquels 3 775 foyers participent.

1. Proposition de tarif 2017 pour l'accompagnement des projets

L'accompagnement proposé aux habitants par le SYBERT comprend :

- l'assistance au montage et à la validation du projet ;
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs ou lombricomposteur (en fonction des besoins), bioseaux, petit matériel (fourche, griffe, pelle, tamis) ;
- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides) ;
- la formation au compostage des guides composteurs (formation d'une journée) ;
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants ;
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 1 an ;
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 1 an.

Pour 2017, il est proposé de garder le même tarif qu'en 2016 :

Désignation	Tarif 2015 € TTC	Tarif 2016 € TTC	Tarif 2017 € TTC
Moins de 25 logements	106 €	106 €	106 €
Entre 26 et 50 logements	212 €	212 €	212 €
Plus de 51 logements	318 €	318 €	318 €

2. Proposition de tarif 2017 pour l'achat de composteurs collectifs

Les premiers composteurs collectifs ont été installés en 2010 ; un certain nombre d'immeubles a déjà sollicité par le SYBERT pour remplacer les composteurs usagés. Cette tendance va s'accroître dans le temps avec le vieillissement des équipements.

L'achat des composteurs collectifs est soutenu financièrement par l'ADEME (40 %).

C'est pourquoi, il est proposé de voter un tarif pour l'achat des composteurs installés en pied d'immeuble, en vue du remplacement des équipements déjà installés.

Ce tarif ne comprend que l'achat de composteurs ; leur installation est à la charge de l'immeuble.

DESIGNATION	TARIF 2017 (€ TTC)	PARTICIPATION ADEME (40%)	PRIX D'ACHAT (TTC)	COÛT RESIDUEL SYBERT (*)
Composteur en bois 300 L	20 €	25,45 €	63,61 €	38,17 €
Composteur en bois 600 L	20 €	30,50 €	76,25 €	45,75 €

Le Comité s'est prononcé favorablement sur :

- la proposition de tarifs des composteurs individuels en bois et en plastique ainsi que des bioseaux et des lombricomposteurs,
- la proposition de tarifs pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble,
- la proposition de tarifs des composteurs collectifs de remplacement.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 16 DEC. 2016



Contrôle de légalité